

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
103^{ème} REUNION
29 NOVEMBRE 2007
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 103^{EME} REUNION DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en sa 103^{ème} réunion tenue le 29 novembre 2007, a examiné le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA), signé le 9 janvier 2005, entre le Gouvernement du Soudan (GoS) et le Mouvement/Armée de Libération du Soudan (SPLM/A).

Le Conseil a rappelé le communiqué adopté lors de sa 89^{ème} réunion tenue le 24 août 2007 sur le processus de mise en œuvre du CPA.

Le Conseil a exprimé sa grave préoccupation face aux difficultés rencontrées présentement dans le processus de mise en œuvre du CPA et à la décision prise par le SPLM, le 11 octobre 2007, de suspendre sa participation au Gouvernement d'unité nationale (GoNU). Le Conseil s'est, en outre, déclaré préoccupé par le fait que le non-règlement des questions en suspens dans la mise en œuvre du CPA risque de compromettre les progrès appréciables accomplis à ce jour, avec des graves conséquences pour la paix et la stabilité au Soudan, mais également pour la région dans son ensemble.

Le Conseil a noté avec satisfaction qu'en dépit des difficultés actuelles, les deux parties ont réitéré leur attachement au CPA et leur détermination à rechercher une solution par des voies pacifiques et le dialogue.

Le Conseil a exhorté les parties au CPA à accélérer leurs consultations et à ne ménager aucun effort en vue de surmonter les obstacles qui entravent la mise en œuvre intégrale du CPA, y compris celles relatives au Protocole d'Abyei, au redéploiement intégral des forces, à la formation et au déploiement total des unités conjointes intégrées, à la démarcation de la frontière Nord-Sud et à la mise en œuvre intégrale des dispositions du Protocole sur le partage des richesses, et à veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour préparer les prochaines élections prévues dans le cadre du CPA.

Le Conseil a exprimé l'espoir que la réunion envisagée entre le Président Omar Al-Bashir et le 1^{er} Vice-Président Salva Kiir conviendra de la voie à suivre en vue du règlement des questions en suspens et donnera les orientations requises pour permettre au Comité des Six mis en place par les deux parties de s'acquitter de son mandat.

Le Conseil a apporté son appui aux efforts de l'IGAD à travers l'Envoyé spécial du Président de cette organisation, l'ancien Président Daniel arap Moi. Dans le même temps, le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA de s'impliquer activement en appui aux efforts régionaux visant à aider les parties à surmonter les difficultés actuelles et à s'acquitter pleinement de leurs obligations au terme du CPA.

Le Conseil a demandé à la Commission d'accélérer les efforts en cours pour appuyer plus effectivement la mise en œuvre du CPA, notamment en nommant un nouvel Envoyé spécial et en établissant un Bureau de liaison de l'Union africaine à Khartoum, avec un Bureau à Juba, doté d'un personnel adéquat.

Le Conseil a convenu de la nécessité d'examiner régulièrement l'état de la mise en œuvre du CPA, y compris, à chaque fois que nécessaire, sur la base de rapports exhaustifs de la Commission sur l'évolution de la situation et les mesures prises par les parties pour remplir leurs obligations au terme du CPA.

Addis Abéba, le 29 novembre 2007

2007

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2149>

Downloaded from African Union Common Repository